

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Eve Noël

<https://www.cadre21.org/membres/9f0aaa0c0a4ddda3796cc5cc>

Date d'obtention : 2021-03-12 18:52:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement on doit parler à l'auteur du signalement et à la victime en les rassurant. Deuxièmement on doit évaluer la situation en posant des questions et remplir la grille d'évaluation. Troisièmement vérifier l'information qui a été donné auprès des jeunes impliqués ou des témoins. Ensuite se poser la question si l'incident est malveillant ou impulsif afin de déterminer si on doit rencontrer l'investigateur ou contacter le service de police. Si la situation semble malveillante et de nature criminelle, on doit communiquer avec la police. Quatrièmement on doit rencontrer l'instigateur et confisquer l'appareil électronique. On doit aussi informer les parents des jeunes concernés ainsi de faire un signalement à la DPJ et appeler le PIMS école ou le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans aucun cas de regarder le contenu de ce qui est dénoncé mais plutôt de confisquer l'appareil électronique. Toujours prendre la dénonciation au sérieux et aller au bout de l'intervention. Faire les étapes de la méthode sexto. Faire l'intervention dans les meilleurs délais afin de limiter les conséquences liées à l'intégrité physique et psychologique de la victime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer l'appareil électronique et parler à l'instigateur afin d'obtenir sa version des faits et la vérité. Déterminer si l'incident est de nature impulsive ou malveillante.